



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Biologie

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI15008364

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Calais, Centre Universitaire de la Mi-Voix, Boulogne sur Mer (L3 parcours *Agroalimentaire*), Lille (Institut Catholique de Lille).

- Délocalisation(s) :

Convention avec l'Institut Catholique de Lille, Lille.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Biologie* de l'Université du Littoral Côte d'Opale, a pour but d'offrir une formation généraliste en sciences exactes et expérimentales (mathématiques, physique, chimie, sciences de la nature) et de manière plus approfondie dans les domaines de la biologie, de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'enseignement. Elle mène principalement aux masters fondamentaux ou appliqués dans les mêmes domaines, mais peut aussi permettre une insertion professionnelle directe, principalement comme technicien ou assistant-ingénieur dans la recherche et le développement en sciences physiques et naturelles, dans l'industrie agroalimentaires ou dans l'enseignement. Après une poursuite d'études en deuxième cycle, les métiers visés sont ceux de technicien ou chercheur dans différents domaines de la biologie, de l'environnement ou de l'agroalimentaire ainsi que ceux d'enseignant (primaire, secondaire ou supérieur). La licence propose une spécialisation progressive en trois parcours : *Biologie*, *Agroalimentaire* et *Biologie-Géologie* correspondants aux différents secteurs d'activité professionnelle cités et comprend selon les années entre 100 et 170 étudiants en première année (L1), entre 50 et 80 étudiants en L2 et autant en L3.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

La formation propose des enseignements de qualité, bien détaillés dans leur contenu et leurs modalités, correspondant parfaitement à ses objectifs pédagogiques et professionnels. L'orientation et la spécialisation sont progressives et bien accompagnées. Néanmoins, les modalités de contrôle mériteraient d'être mieux explicitées dans la présentation de la formation (part du contrôle continu, partiel terminal, écrits, oraux, etc.). Mis à part le parcours *Agroalimentaire*, la formation apparaît assez redondante avec celles proposées dans les universités voisines. D'ailleurs, le diplôme de la licence *Biologie* de l'Institut Catholique de Lille est délivré par l'Université du Littoral Côte d'Opale, en convention. Des informations sur cette licence auraient permis de mieux apprécier la pertinence des deux formations.

Les étudiants sont très bien suivis, accompagnés et orientés tout au long de leur cursus, notamment par une information importante et continue, par des enseignements de remise à niveau (Diplôme d'Université de Réinsertion dans l'Enseignement Supérieur), par un excellent dispositif de tutorat d'accueil et d'accompagnement. Les étudiants ne semblent pas particulièrement encouragés à la mobilité internationale. Les besoins particuliers (salariés, chargés de famille, handicapés, sportifs de haut niveau, etc.) sont bien pris en compte. Le taux de réussite de la formation est relativement bon (25 % de réussite en trois ans, environ 50 % d'abandon en L1).

Les étudiants sont bien informés sur les suites possibles à la licence et les statistiques sur ce point sont bien détaillées. Les étudiants diplômés ne poursuivant pas dans les différents masters du domaine (14 %) ont un bon taux d'insertion professionnelle.

Le pilotage de la mention est effectué au niveau de l'Université dans une Commission Interdisciplinaire Sciences et Technologie. De plus, des Commissions Pédagogiques Paritaires (apparemment sans professionnel du secteur) se réunissent tous les semestres et un conseil de perfectionnement avec de nombreux professionnels du secteur existe au niveau du parcours *Agroalimentaire*. Ces structures tiennent compte des évaluations effectuées de manière systématique et approfondie auprès des étudiants et des données très détaillées sur la population étudiante. Elles proposent et mettent en œuvre des améliorations (organisationnelles, etc.), mais il ne semble pas exister de structure pratiquant une réelle autoévaluation. Un soutien administratif secrétaire est en œuvre sur les deux sites. Le diplôme est bien valorisé au niveau des lycéens (conférences, salons, forums, site internet, etc.), des structures académiques et des entreprises.

● Points forts :

- Des enseignements cohérents et de qualité, en adéquation avec les objectifs de la mention.
- Des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants nombreux et efficaces.
- Une information bien communiquée au niveau des lycéens puis des étudiants : l'orientation est bien effectuée.
- Un pilotage rigoureux qui prend en compte les évaluations.

● Points faibles :

- Les modalités de contrôle des connaissances mal définies.
- La mobilité sortante des étudiants, notamment internationale, qui ne semble pas être favorisée ou est mal renseignée.
- L'absence d'information sur une possibilité de poursuivre une troisième année en licence professionnelle.

● Recommandations pour l'établissement :

La formation mérite d'être encouragée à persévérer dans ses efforts d'amélioration, remarquables au niveau de la communication (excepté sur les licences professionnelles), de l'accompagnement des étudiants et de la prise en compte des évaluations par des structures de pilotage efficaces.

Il serait souhaitable que les universités de la région développent une concertation au niveau des licences pour éviter la redondance, avec des formations trop similaires.

Les étudiants pourraient être plus encouragés à la mobilité, notamment vers une formation à l'étranger.



Observations de l'établissement

Licence Mention Biologie

Nous apprécions les points forts relevés par le comité d'évaluation et allons poursuivre nos efforts dans l'amélioration de notre licence pour une encore meilleure préparation de nos étudiants à une entrée réussie dans la vie active.

Nous nous attacherons à suivre les recommandations du comité, en particulier un effort conséquent sera fait en terme de communication et d'orientation effective vers les licences pro.

Nous nous étonnons de la remarque concernant la redondance entre les licences délivrées par les universités de la région. La délivrance de la même mention suivant un référentiel de compétences identique entraîne de facto un niveau assez élevé de similitudes. Par ailleurs la licence Bio délivrée à par l'Institut Catholique de Lille étant en cohabitation avec celle de l'ULCO, la ressemblance s'impose puisque c'est le même diplôme qui est délivré. Enfin il nous apparaît très légitime pour l'université de proximité qu'est l'ULCO de délivrer une telle licence Biologie, tout en cultivant ses caractéristiques propres.

